



L'attractivité de l'Auvergne dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes

Milhan Chaze

► To cite this version:

Milhan Chaze. L'attractivité de l'Auvergne dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. UMR Territoires. 2017. halshs-02520700

HAL Id: halshs-02520700

<https://shs.hal.science/halshs-02520700>

Submitted on 26 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Attractivité

Auvergne-Rhône-Alpes

Représentations spatiales

Sentiment d'appartenance

Fusion régionale

Auteur

■ Milhan CHAZE, UMR Territoires

Partenaires

- Auvergne Nouveau Monde
- CAUE63, Conseil Architecture Urbanisme Environnement Puy-de-Dôme
- Agence d'Urbanisme et de Développement de Clermont Métropole

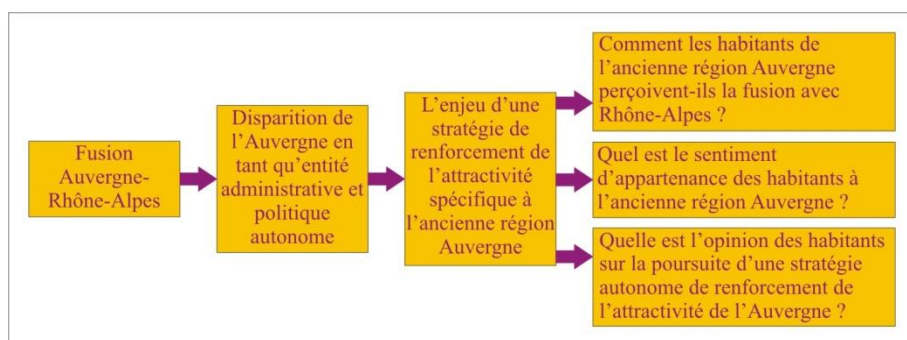


- Depuis la loi de 2015 relative à la délimitation des régions, les politiques régionales sont désormais conçues à l'échelle de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. A partir de là, une stratégie de renforcement de l'attractivité spécifique à l'ancienne région Auvergne est-elle encore pertinente ?
- Dans le cadre du projet AttractInnov, nous allons nous interroger sur l'idée que les Auvergnats se font de l'avenir de leur ancienne région et de la place qu'ils lui attribuent dans la nouvelle grande région.
- Le sentiment d'appartenance à l'Auvergne apparaît particulièrement fort et l'idée d'une stratégie autonome de renforcement de l'attractivité de l'Auvergne est largement partagée.

La perception des effets de la fusion régionale sur l'attractivité de l'Auvergne

- La fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes constitue un événement majeur, tant sur le plan administratif que sur celui des espaces vécus et perçus des habitants. Elle pose aussi des questions sur l'**avenir de la politique d'attractivité des territoires** et sur le **maintien d'une stratégie autonome pour les territoires auvergnats**.
- Dans ce contexte de disparition de l'ancienne région administrative se pose alors la question du **sentiment d'appartenance** des habitants à l'Auvergne et aux territoires qui la composent. Plus précisément, il s'agira de voir si l'Auvergne, à l'instar de la Savoie ou du Dauphiné, peut continuer de conserver une identité propre dans le cadre de la nouvelle région et comment le maintien de cette identité pourrait influencer les stratégies de renforcement de l'attractivité territoriale.

Figure n° 1. Effets et enjeux de la fusion Auvergne-Rhône-Alpes sur l'attractivité de l'Auvergne



L'enjeu d'une stratégie autonome de renforcement de l'attractivité de l'Auvergne

- Quel lien existe-t-il entre la perception de l'attractivité des territoires auvergnats, l'image que leurs habitants en ont et leur sentiment d'appartenance à l'Auvergne ? Quels sont les territoires auvergnats qui renvoient la meilleure image ? Quels sont ceux pour lesquels les habitants éprouvent le plus fort sentiment d'appartenance ? Quels sont ceux pour lesquels la qualité de vie est la mieux perçue ?
- Afin de répondre à la problématique posée, nous nous sommes appuyés sur l'analyse des résultats d'une **enquête de terrain** réalisée auprès de 2 184 personnes résidant en Auvergne. Ces personnes ont été interrogées au moyen d'un questionnaire directif administré par voie électronique. Le questionnaire était organisé en cinq grandes thématiques : le sentiment d'appartenance à l'Auvergne, la perception de l'image de l'Auvergne, la perception de l'attractivité de l'Auvergne, la perception de la fusion entre l'Auvergne et Rhône-Alpes, et la perception que les nouveaux habitants ont de l'Auvergne.

Appartenance et d'attachement à l'Auvergne

La persistance d'un fort sentiment d'appartenance à l'Auvergne

Au sein de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, l'avenir de l'ancienne Auvergne et de son attractivité dépend de l'attachement qu'elle suscite chez ses habitants. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous allons chercher à voir comment ce sentiment s'exprime.

Un fort attachement à l'Auvergne

■ **Le sentiment d'être Auvergnat est très largement partagé** par les personnes interrogées, puisque seuls 15 % d'entre elles ont déclaré ne pas du tout se considérer comme Auvergnates (figure 2). Chez les autres, l'identité auvergnate est très forte puisque 55 % considèrent leur sentiment d'appartenance à la région comme très fort. Pour 30 % des personnes interrogées, le sentiment d'identité auvergnate est toutefois plus atténué, mais bien réel.

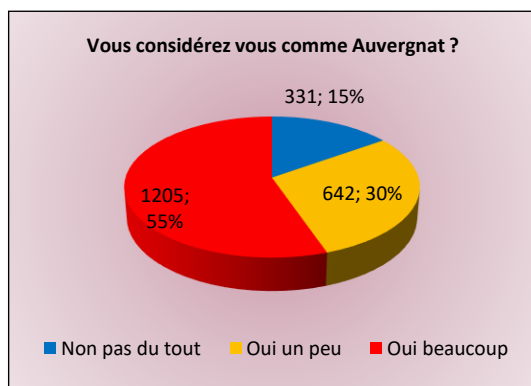


Figure n° 2. Sentiment d'appartenance à l'Auvergne

■ L'analyse l'intensité de l'attachement à l'Auvergne confirme les précédents résultats, à savoir **le fort attachement des Auvergnats à leur région**, puisque seuls 5 % des personnes interrogées reconnaissent un attachement faible ou même nul (figure 3). Si l'on entre dans le détail, l'attachement à l'Auvergne présente des degrés d'intensité. Près de la moitié des personnes interrogées (44 %) déclarent avoir un attachement très fort au territoire auvergnat, et 38 % apprécient le territoire où ils vivent.

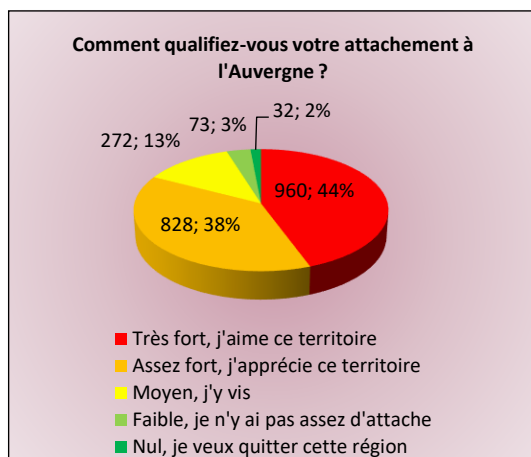


Figure n° 3. Degré d'attachement à l'Auvergne

Attachement au territoire et proximité locale

■ Si l'on compare le sentiment d'attachement aux territoires de vie des Auvergnats, en les distinguant selon leur échelle, **l'Auvergne apparaît comme le territoire auquel les répondants semblent les plus attachés** (figure 4). Notons toutefois l'existence d'un biais pouvant être induit, dans l'enquête, par la présentation du questionnaire axée sur l'attractivité et l'image de l'Auvergne. En outre, la disparition annoncée de l'Auvergne au moment de l'enquête (2016) peut aussi expliquer un regain d'attachement, à la veille de son incorporation dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

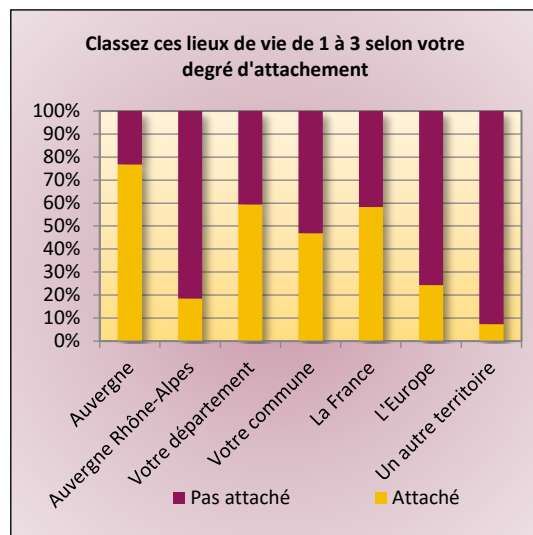


Figure n° 4. Degré d'attachement aux différents territoires

■ Cependant, les territoires auxquels les Auvergnats sont les plus attachés sont **ceux qui leur sont les plus proches** (commune, département, région, France). Notons toutefois que la commune n'est pas le territoire auquel le plus grand nombre de personnes affirment être attachées. Pour l'expliquer, nous pouvons invoquer la périurbanisation et l'accroissement de la mobilité des individus. Dans ce contexte, bon nombre d'habitants ne font que résider dans leur commune sans réellement y vivre puisque leurs lieux de travail, d'achats ou de loisirs sont situés sur d'autres communes, souvent la commune centre d'une agglomération.

■ **La France et le département de résidence constituent les deux autres territoires, avec la région, auxquels les répondants déclarent être attachés.** La France continue de bénéficier d'un sentiment d'appartenance national fort, malgré le développement de l'Union européenne et les multiples lois de décentralisation ayant renforcé les collectivités locales.

■ **Les territoires qui paraissent les plus éloignés des citoyens comme l'Europe, ou trop récents comme la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, génèrent moins d'attachement que les autres.** Il est à noter que le renforcement progressif, au cours des dernières décennies, des compétences de l'Union européenne n'a pas renforcé le sentiment d'appartenance à l'Europe.

Appartenance et d'attachement à l'Auvergne

■ Le sentiment d'être Auvergnat est donc très fort et largement partagé par les habitants de la région. Une véritable identité régionale s'est donc créée localement, même s'il est difficile de dire si l'identité auvergnate est aussi forte que celle de régions comme la Bretagne ou l'Alsace. Dans tous les cas, au sein de la nouvelle région, l'Auvergne devrait pouvoir se distinguer des autres sous-ensembles régionaux.

Un attachement inégal à l'Auvergne

■ Si l'on compare les degrés d'attachement à l'Auvergne de chaque tranche d'âge, on remarque une **augmentation de ce degré d'attachement à mesure que l'âge des personnes interrogées s'élève** (figure 5), puisque seuls 33 % des répondants de 18-24 ans ont déclaré avoir un attachement très fort à l'Auvergne, contre 53 % des plus de 65 ans. L'ancienneté de la présence des personnes dans la région explique ce phénomène. En effet, chez les étudiants ou de jeunes actifs récemment installés dans la région, le sentiment d'appartenance à l'Auvergne est, de façon compréhensible, moins ancré que chez des personnes plus âgées, installées depuis plus longtemps ou ayant toujours vécu dans la région.

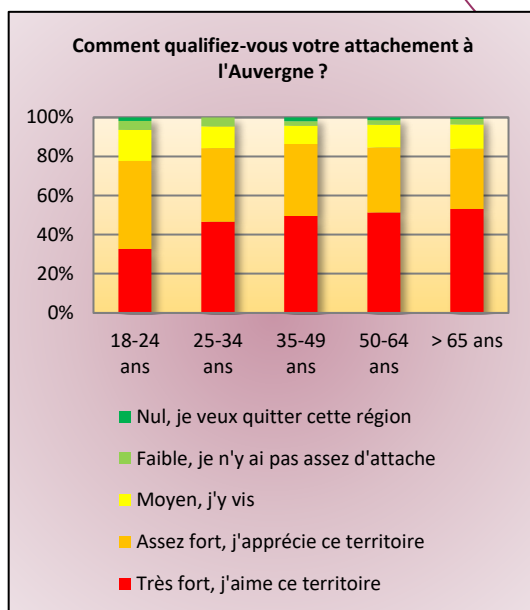


Figure n° 5. Degré d'attachement à l'Auvergne selon l'âge

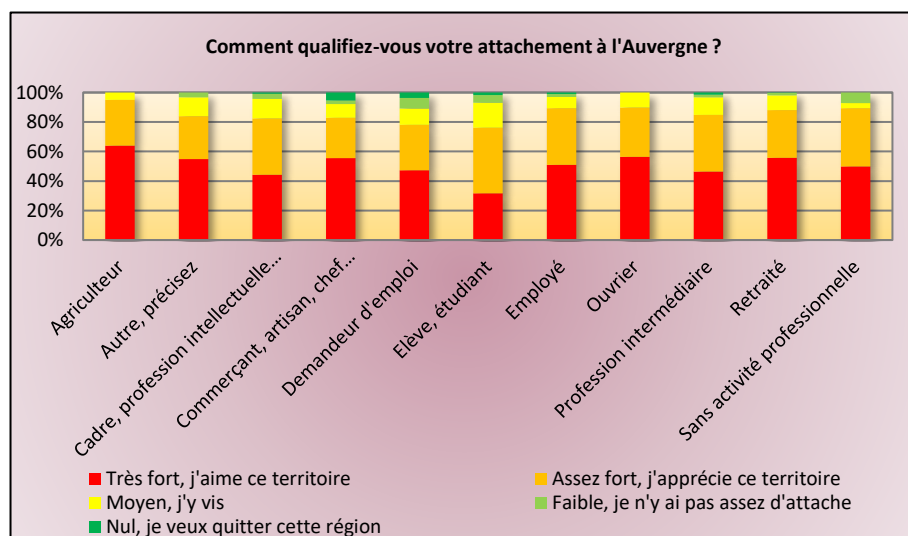


Figure n° 6. Degré d'attachement à l'Auvergne selon la catégorie socioprofessionnelle

■ L'analyse des résultats par catégories socioprofessionnelles confirme ce résultat puisque **les étudiants présentent le sentiment d'appartenance à l'Auvergne le plus faible** (figure 6). On retrouve aussi **un attachement à l'Auvergne de moindre importance chez les cadres et les professions intermédiaires**, qui sont les catégories dont la mobilité professionnelle, et donc géographique, est la plus forte.

■ À l'inverse, **les agriculteurs, souvent originaires de la région, et dont l'activité s'ancre dans les terroirs locaux, présentent le plus fort attachement à l'Auvergne**. On retrouve aussi, dans une moindre mesure, ce fort attachement chez les ouvriers, les employés et les retraités. La **mobilité professionnelle et géographique** relativement réduite explique les réponses des ouvriers et des employés. **L'ancienneté de résidence** dans la région ainsi **que le choix de venir s'installer** en Auvergne justifient celles des retraités.

■ À côté de la mobilité et de l'ancienneté de l'ancrage local, **la situation sociale personnelle** des personnes interrogées semble aussi influencer

sur les réponses. C'est le cas pour les demandeurs d'emploi dont l'attachement à une région de résidence où ils connaissent des difficultés professionnelles est plus faible que celui des autres habitants.

Héritages historico-culturels et ancrage de la population

■ L'attachement à l'Auvergne varie amplement selon les arrondissements (figure 7). Les **héritages historiques et culturels** semblent jouer un rôle important. En effet, le département de l'Allier, qui historiquement n'était pas auvergnat et qui appartient culturellement plutôt à la moitié Nord de la France, présente les degrés d'attachement à l'Auvergne les plus faibles. Dans une moindre mesure, on retrouve le même phénomène dans l'arrondissement du Puy, cœur historique du Velay. Par contre, les arrondissements de Haute Auvergne (Saint-Flour, Brioude), ainsi que celui de Thiers, présentent les degrés d'attachement les plus élevés.

La perception de la fusion entre l'Auvergne et Rhône-Alpes

■ Notons aussi que l'arrondissement de Clermont-Ferrand, qui abrite pourtant la capitale auvergnate, ne présente pas le plus fort degré d'attachement à la région. **La présence d'une plus forte proportion d'étudiants ou d'actifs originaires d'autres régions** explique largement ce

phénomène. D'ailleurs, les arrondissements où sont situées les villes moyennes auvergnates présentent un profil similaire ou même plus accentué que celui de Clermont-Ferrand. Les habitants des arrondissements plus ruraux sont, au contraire, plus attachés à la notion d'Auvergne.

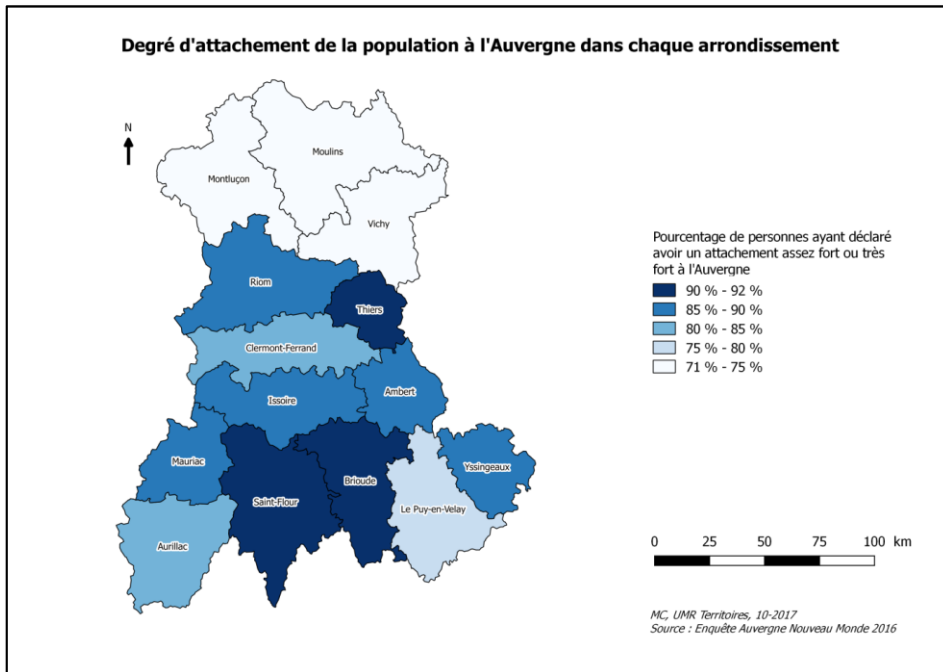


Figure n° 7.
Degré
d'attachement
de la population
à l'Auvergne

Figure n° 8.
Opinion des
Auvergnats
concernant la
fusion
Auvergne-
Rhône-Alpes

La perception de la fusion entre l'Auvergne et Rhône-Alpes

Le sentiment d'appartenance à l'Auvergne étant bien ancré, nous allons voir à présent comment, dans ce contexte, la fusion régionale a été perçue par les Auvergnats. Autrement dit, les Auvergnats perçoivent-ils l'incorporation de l'Auvergne dans la nouvelle grande région comme un risque de disparition ou une opportunité pour renforcer son attractivité ?

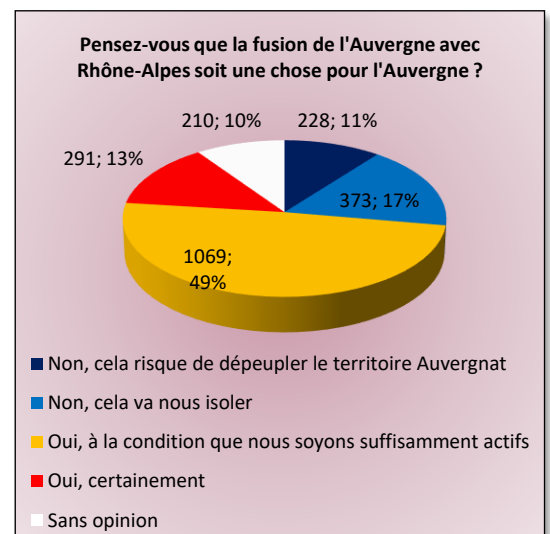
Une fusion plutôt bien perçue

■ Pour près des deux tiers des personnes interrogées, la fusion de l'Auvergne avec Rhône-Alpes est **un événement favorable à l'Auvergne** (figure 8). Ce résultat révèle non seulement une bonne opinion de la création de la nouvelle région chez les Auvergnats, mais peut-être aussi un ancrage de longue date de cette idée dans les esprits.

■ Toutefois, seuls 13 % des personnes interrogées considèrent que la fusion est une bonne chose pour l'Auvergne sans émettre de condition. Par contre, près de la moitié des personnes interrogées ajoutent que **les Auvergnats doivent être suffisamment actifs pour maintenir leur identité** en face de l'ancienne région Rhône-Alpes.

■ À l'opposé, **seuls 28 % des personnes interrogées considèrent la fusion comme un risque pour l'Auvergne**. Ce risque peut relever du dépeuplement du territoire (11 % répondants) ou de son isolement (17 % des répondants).

■ Par conséquent, contrairement à ce à quoi l'on pouvait s'attendre, les personnes interrogées sont **plutôt confiantes** quant aux effets de l'incorporation de l'Auvergne dans la nouvelle grande région, mais à la condition de rester actif pour défendre les intérêts de leur ancienne région.



L'avenir de l'Auvergne dans la nouvelle grande région

■ À partir de là, de façon cohérente, **les deux tiers des personnes sont plutôt optimistes quant à l'avenir de la notion d'Auvergne** (figure 9). Pour elles, l'Auvergne présente une identité culturelle et historique suffisamment forte pour ne pas se retrouver diluée dans un grand ensemble auvergnorhônaldin. D'ailleurs, dans le contexte rhônaldin, les deux départements savoyards ont toujours réussi à maintenir leur originalité et à renvoyer, grâce à la valorisation touristique du milieu montagnard, une image nettement différente du cœur lyonnais. La majorité des personnes interrogées semble donc imaginer pour l'Auvergne un destin savoyard, ou à défaut dauphinois ou ardéchois.

La perception de la fusion entre l'Auvergne et Rhône-Alpes

■ Par contre, **28 % des personnes interrogées considèrent tout de même que l'Auvergne est menacée de disparition**. Et même de disparition rapide pour 3 %. La perception de cette menace réside dans la puissance de l'agglomération lyonnaise et dans le risque de concentration de la majorité des fonctions urbaines de haut niveau dans la capitale de la nouvelle grande région. En effet, l'image du Lyonnais comme région historique ne semble pas de nature à asphyxier celle de l'Auvergne. De même sur le plan culturel (gastronomie, image...), la polarisation lyonnaise n'est pas parvenue à supprimer les différences infrarégionales de l'ancienne région Rhône-Alpes, et ne semble donc pas être en mesure de menacer l'identité auvergnate.

■ La question qui se pose alors pour l'Auvergne est donc celle de la **capacité de Clermont-Ferrand à s'affirmer en face de Lyon sur le plan fonctionnel, comme sur celui de l'image**. Clermont-Ferrand suivra-t-elle le modèle grenoblois de l'autonomie ou le modèle stéphanois de l'intégration dans la région urbaine lyonnaise ? L'éloignement de la métropole régionale donne l'avantage à la première option, mais les atouts économiques clermontois semblent toutefois inférieurs à ceux de Grenoble.

Une perception différente selon le profil des enquêtés

■ Si l'on entre dans le détail de l'enquête, on s'aperçoit que la fusion entre l'Auvergne et Rhône-Alpes est **plus souvent perçue comme une opportunité à mesure que l'âge des personnes interrogées augmente** (figure 10). Ce résultat *a priori* surprenant peut s'expliquer par un sentiment d'appartenance plus fort à l'Auvergne à mesure qu'on s'élève en âge.

■ L'analyse des réponses selon les catégories socio-professionnelles fait apparaître une relation entre le niveau social et la perception de la fusion (figure 11). Les personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles réputées élevées (cadres, professions intermédiaires, chefs d'entreprises) ont tendance à percevoir de façon plus positive que les autres la fusion entre l'Auvergne et Rhône-Alpes. Les personnes les plus dubitatives quant aux retombées positives de cette fusion pour l'Auvergne sont les demandeurs d'emploi, les personnes sans activité, les ouvriers et les employés. Là encore, la relation avec l'attachement à l'Auvergne semble constituer le facteur explicatif essentiel de la différenciation des catégories socioprofessionnelles.

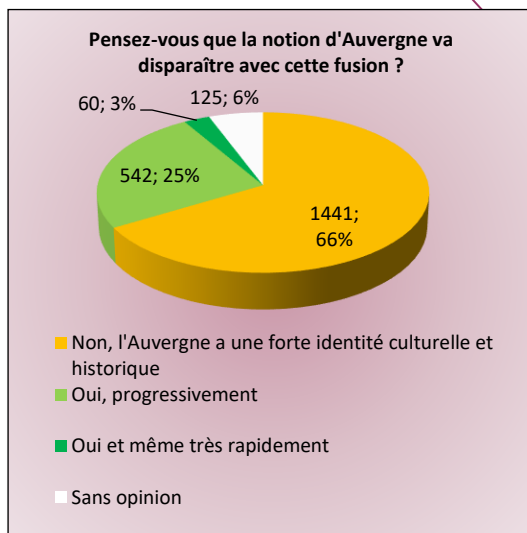


Figure n° 9. Opinion des Auvergnats sur l'avenir de la notion d'Auvergne

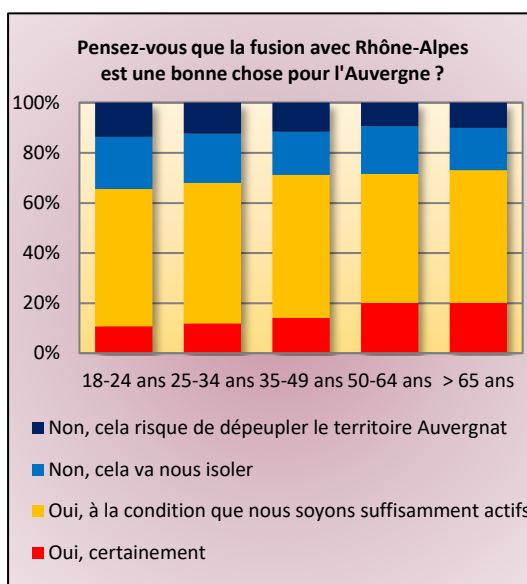


Figure n° 10. Opinion des Auvergnats sur la fusion Auvergne-Rhône-Alpes selon l'âge

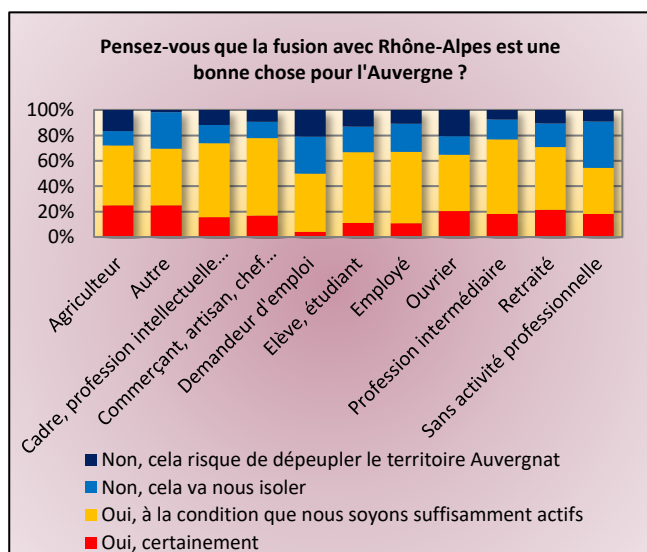


Figure n° 11. Opinion des Auvergnats sur la fusion Auvergne-Rhône-Alpes selon la catégorie socioprofessionnelle

■ Géographiquement, la fusion entre les deux régions est mieux perçue dans les territoires proches de l'ancienne région Rhône-Alpes (arrondissements de Vichy, Yssingeaux et Le Puy). À l'inverse, les secteurs les plus éloignés comme les arrondissements d'Aurillac ou de Mauriac, où l'influence lyonnaise est très faible et concurrencée par celle de Toulouse, sont les plus rétifs à cette fusion (figure 12).

■ Un autre facteur joue aussi largement dans la géographie de la perception de la fusion, à savoir la **dynamique économique locale**. Une faible dynamique permet d'expliquer pourquoi les arrondissements de Thiers et

Une stratégie autonome de renforcement de l'attractivité de l'Auvergne ?

d'Ambert présentent une forte proportion de personnes réticentes à la fusion, alors que les habitants de l'arrondissement de Clermont-Ferrand présentent une vision peu plus positive de

la fusion. Ce résultat confirme l'influence de la catégorie socioprofessionnelle évoquée précédemment.

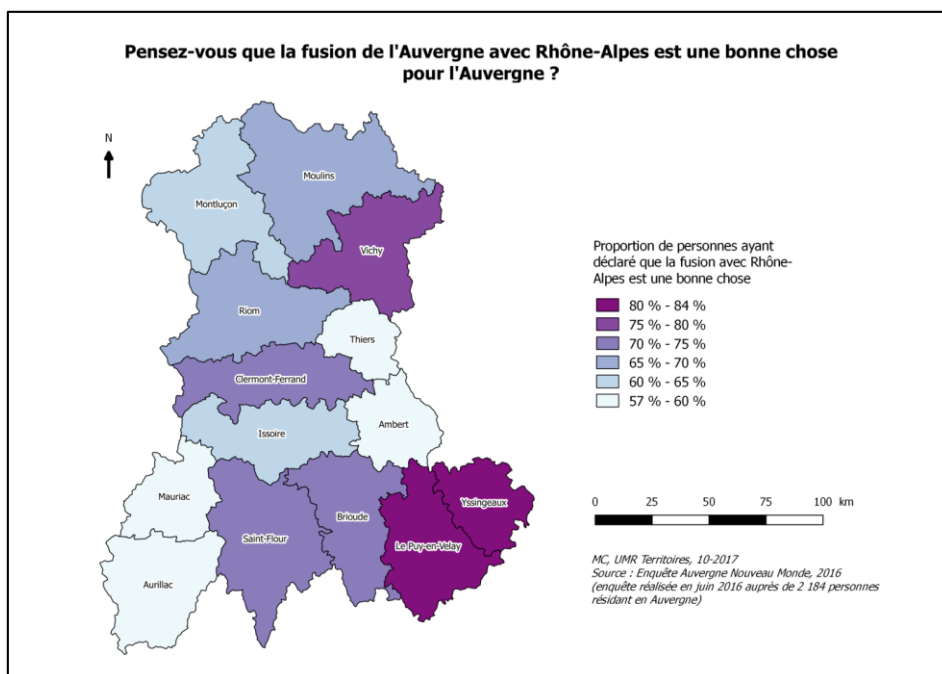


Figure n° 12.
Opinion des Auvergnats sur la fusion Auvergne-Rhône-Alpes

Figure n° 13.
Opinion des Auvergnats sur l'idée d'une stratégie d'attractivité spécifique à l'Auvergne

Une stratégie autonome de renforcement de l'attractivité pour l'Auvergne ?

Le fort sentiment d'attachement à l'Auvergne constitue un facteur essentiel dans la perception de son avenir dans la nouvelle grande région. À partir de là, comment cet attachement à l'Auvergne joue-t-il dans l'idée que se font les Auvergnats de la stratégie à mettre en œuvre pour renforcer l'attractivité des territoires auvergnats ?

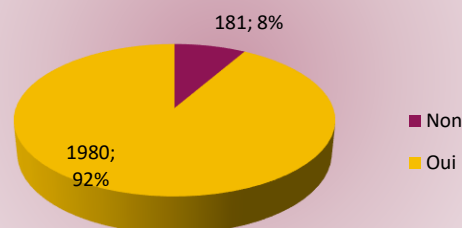
L'intérêt pour une stratégie autonome de renforcement de l'attractivité

- À la quasi-unanimité, les Auvergnats ont acquiescé à l'idée de développer une stratégie autonome de renforcement de l'attractivité de l'Auvergne (figure 13). Cette réponse reflète bien l'attachement des Auvergnats à leur ancienne région et l'existence d'une véritable identité régionale.
- Dans le détail, l'idée d'une stratégie d'attractivité spécifique à l'Auvergne s'accroît à mesure que l'âge des répondants augmente, ou encore avec l'élévation dans la hiérarchie socioprofessionnelle, en lien avec l'accroissement du degré d'attachement à l'Auvergne en fonction de l'âge, remarqué précédemment.

Les atouts de l'Auvergne

- Pour ses habitants, l'Auvergne présente deux atouts majeurs, à savoir **les grands espaces et la qualité de vie** (figure 14). Ensuite, l'Auvergne tend à se distinguer d'autres régions par sa taille humaine, puis par sa gastronomie et ses savoir-faire artisanaux. Viennent enfin les savoir-faire industriels et les valeurs, immédiatement suivis de la culture. Quant au réseau, il ne recense qu'un nombre réduit de réponses.

Dans le cadre de la fusion avec Rhône-Alpes, pensez-vous que l'Auvergne doit continuer de faire progresser son attractivité de manière spécifique ?



- À la lumière de ce classement, les personnes interrogées mettent clairement en avant **le cadre de vie** parmi les atouts de l'Auvergne. La qualité de vie semble ici très liée au milieu naturel. C'est avant tout le calme et la tranquillité des espaces de faibles densités qui sont ainsi mis en avant. On retrouve la même explication dans l'évocation de la taille humaine de l'Auvergne. De même, on peut aussi rapprocher la gastronomie de la qualité de vie, mais aussi des savoir-faire régionaux.

- Ces savoir-faire, qu'ils soient gastronomiques, artisanaux ou industriels, ne s'affirment que comme **des facteurs de différenciation secondaires** pour la région. C'est avant tout le cadre de vie qui apparaît valorisable selon les habitants de la région, plus que le potentiel économique local. Cela reflète aussi l'image de faible dynamisme économique que renvoie l'Auvergne, notamment lorsqu'elle est mise en regard de Rhône-Alpes. Les répondants semblent adopter un raisonnement relevant des avantages comparatifs, la différenciation de l'Auvergne devant se faire non pas dans le domaine où elle est la meilleure, mais dans celui où elle peut tirer un avantage relatif par rapport à Rhône-Alpes.

Une stratégie autonome de renforcement de l'attractivité de l'Auvergne ?

▪ Les aspects immatériels comme les valeurs ou la culture sont moins souvent invoqués. Leur caractère abstrait (les valeurs) ou très vaste (la culture) explique sûrement les raisons de leur moindre présence parmi les réponses.

▪ Quant au réseau réactif et solidaire de citoyens, d'élus et de chefs d'entreprises, il n'apparaît pas comme un élément important à mettre en valeur, peut-être parce qu'il ne constitue pas forcément, aux yeux des répondants, un élément dynamique de la région.

La mise en œuvre de la stratégie et de ses acteurs

▪ Pour la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement de l'attractivité de l'Auvergne, les répondants se sont largement prononcés (46 %) pour l'idée d'**une organisation qui regrouperait l'ensemble des acteurs concernés par le développement territorial** (figure 15). Les personnes interrogées se placent largement dans une logique de coopération qui permettrait de mettre en commun les compétences des divers acteurs locaux.

▪ À côté de l'idée d'une action coordonnée entre acteurs, les personnes interrogées reconnaissent **le rôle essentiel que doivent jouer les collectivités locales** dans le renforcement de l'attractivité, notamment par rapport aux entreprises et aux organismes consulaires (CCI, CMA). La compétence des collectivités locales en matière de développement territorial ainsi que leur visibilité dans ce champ d'action expliquent largement que les avis des répondants se soient plus souvent portés sur elles que sur les acteurs privés et consulaires dont les activités s'ancrent dans le secteur concurrentiel.

▪ Pour ce qui est de **participer activement au renforcement de l'attractivité de leur région**, les Auvergnats semblent très intéressés puisque 93 % d'entre eux se disent prêts à y contribuer, à des degrés divers (figure 16). Toutefois, l'enthousiasme n'est réel que pour 23 % d'entre eux, la majorité des répondants donnant des réponses plus réservées. Seuls 7 % des personnes interrogées refusent clairement de contribuer à l'attractivité de l'Auvergne.

▪ Dans le détail, les personnes les plus enthousiastes pour participer au renforcement de l'attractivité de l'Auvergne sont **les actifs**, en particulier ceux qui appartiennent **aux catégories socioprofessionnelles réputées élevées** (cadres, chefs d'entreprises). De même, **les personnes ayant toujours résidé en Auvergne** sont un peu plus enclines à participer à des actions sur l'attractivité.

▪ En revanche, et de façon surprenante, les retraités, bien qu'ayant plus de temps libre que les autres CSP, semblent un peu moins intéressés par d'éventuelles actions de renforcement de l'attractivité.

▪ Ces résultats confirment toutefois l'idée selon laquelle les personnes les mieux intégrées socio-économiquement sont généralement les plus enclines à s'engager dans la vie du territoire sur lequel elles vivent, le niveau d'études jouant beaucoup sur le degré de maîtrise des concepts politiques et sur l'engagement dans la vie publique.

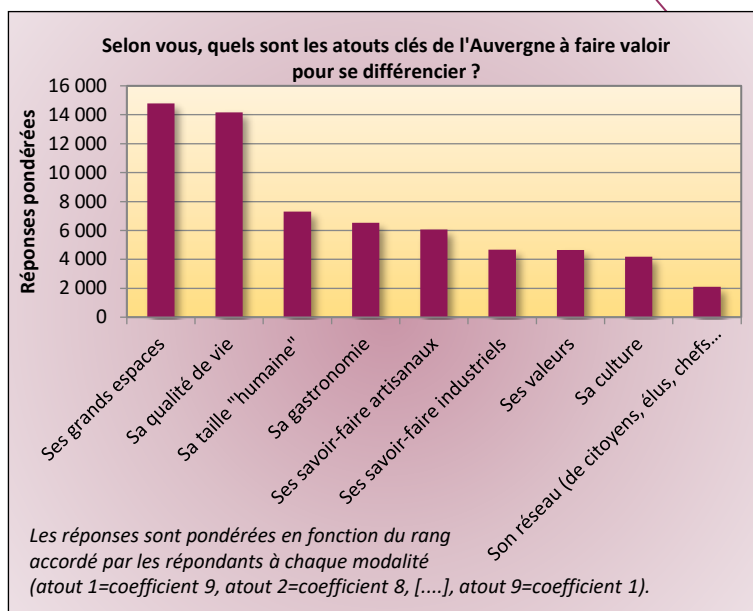


Figure n° 14. Les atouts de l'Auvergne

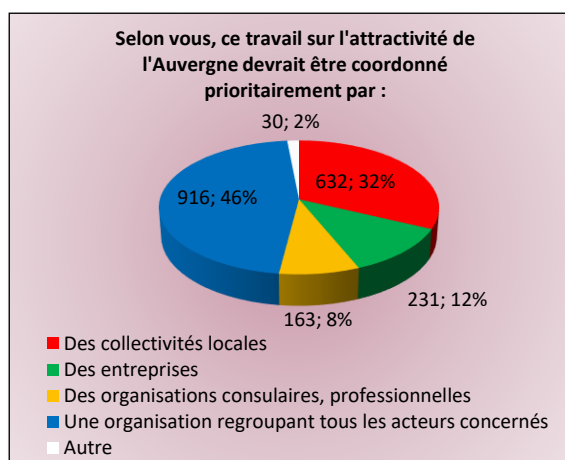


Figure n° 15. Les acteurs pour coordonner une stratégie de renforcement de l'attractivité de l'Auvergne

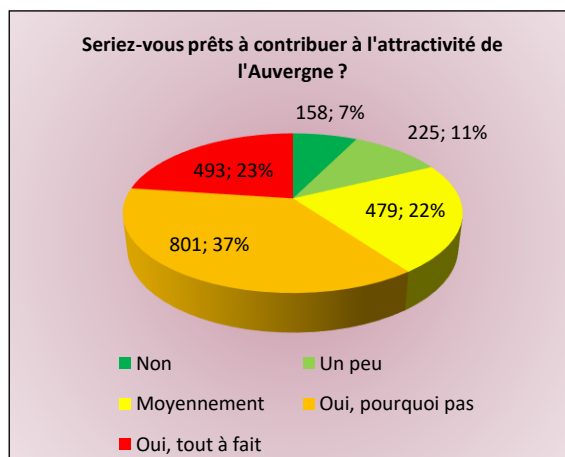


Figure n° 16. Intérêt des Auvergnats pour contribuer au renforcement de l'attractivité de l'Auvergne

Conclusion

Conclusion

- La fusion de l'Auvergne avec Rhône-Alpes est, dans l'ensemble, perçue **plutôt favorablement** par les Auvergnats, ou du moins comme **une opportunité** à saisir dans le cadre de son développement futur. Cette vision optimiste trouve son origine dans **un fort sentiment d'appartenance à l'Auvergne**, malgré quelques nuances selon les territoires et les personnes interrogées.
- À partir de là, il est parfaitement compréhensible que les personnes interrogées se soient majoritairement prononcées **pour la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement de l'attractivité spécifique à l'Auvergne**, malgré son intégration dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Malgré tout, une politique autonome semble désormais **complexe à mettre en œuvre** dans le cadre de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. L'enjeu pour les territoires auvergnats sera donc de **définir leur place au sein de la nouvelle région**. Dans le cadre d'une région désormais très hétérogène, l'échelle à laquelle la politique de renforcement de l'attractivité devrait donc être **plus locale que régionale**.

Pour aller plus loin...

- Édouard, J.-C. et al. (2016). *Pour une approche innovante de l'attractivité des territoires*, Projet PSDR *AttractInnov*, Région(s) concernée(s), Série Les 4-pages PSDR4.
- Doré, G. (2018). Le bouleversement territorial en France : analyse et enjeux. *Population & Avenir* 736 (1), 4-7
- Le Bart C., Procureur T. (2011). Quand les Côtes-du-Nord sont devenues les Côtes-d'Armor. Le département entre identité et attractivité. *Mots. Les langages du politique* 97, 31-44
- Vanier M. (2015). Réforme territoriale et espace rural. *Pour* 228 (4), 147-153

Contacts :

PSDR Région :

Laurent TROGNON (AgroParisTech)
psdr-auvergne@clermont.inra.fr

Direction Nationale PSDR :

André TORRE (INRA)
torre@agroparistech.fr

Animation Nationale PSDR :

Frédéric WALLET (INRA)
frederic.wallet@agroparistech.fr
Sabine Nguyen Ba (INRA)
Sabine.Nguyen-Ba@versailles.inra.fr

Plus d'informations sur le programme PSDR et le projet :

www.psdr.fr
www.psdr4-auvergne.fr
www.siteprojet.fr

Pour citer ce document :

CHAZE, Milhan (2017).
Projet PSDR AttractInnov,
Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Série Focus PSDR4